



Cemea FORMATION

RHÔNE-ALPES

FORMATIONS À L'ANIMATION

2023/2024

BAFA 2

BAFD 8

CPJEPS 13

BPJEPS 15

DEJEPS 17

DESJEPS 19

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE 21

FORMATION CONTINUE 23

L'EXPÉRIENCE Bafa-BAFD AUX CEMÉA, C'EST...

- **80 ANS D'EXPÉRIENCE ET D'EXPERTISE DANS LA FORMATION**
- **UNE EXPÉRIENCE HUMAINE...** Qui enrichit la personne et permet de redécouvrir le plaisir de rencontrer les autres, d'agir et de réfléchir ensemble.
- **UN SERVICE EN LIGNE...** Pour vous accompagner dans vos recherches de postes.
- **DES FORMATEURS.RICES DE TERRAIN...** Qui animent ou dirigent des accueils collectifs et éducatifs de mineurs. Ils militent aux CEMÉA et bénéficient de temps de formation réguliers organisés par les CEMÉA.
- **UNE GRANDE DIVERSITÉ D'APPROFONDISSEMENTS ET DE QUALIFICATIONS**
- **DES TARIFS ADAPTÉS...** Avec des possibilités de financement.
- **DES STAGES ORGANISÉS EN RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES**
- **UNE MOBILISATION POUR LE DROIT AUX VACANCES POUR TOUS.TES**
- **UNE PÉDAGOGIE DÉVELOPPANT LA PARTICIPATION ET LA RESPONSABILISATION DE CHACUN.E**
- **DES RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION...** La garantie de trouver des ressources et du matériel pédagogiques diversifiés et en quantité dans chaque stage.
- **YAKAMÉDIA, LA MÉDIATHÈQUE ÉDUC'ACTIVE...** Pour vous donner accès à des textes de référence sur l'animation, l'éducation nouvelle, des fiches techniques, des fichiers de jeux...
<https://yakamedia.cemea.asso.fr>



BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur est destiné à permettre d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des mineurs en accueils collectifs dans le cadre d'un engagement social et citoyen et d'une mission éducative.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1 - Préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

2 - Accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant de :

- transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité ;
- situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;
- apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour pouvoir entamer une formation BAFA, il faut :

- avoir 16 ans minimum le 1er jour du stage.
- s'inscrire administrativement sur le site : jeunes.gouv.fr/bafa-bafd avant toute inscription. Un numéro d'inscription vous sera délivré que vous reporterez sur votre fiche d'inscription.



Nouveauté !
Dès 16 ans

LE BAFA

CURSUS DE LA FORMATION

ÉTAPE 1

SE PRÉPARER À ENCADRER ET À ANIMER DES MINEURS

À partir du 1er jour de Formation Générale, vous avez...

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE
www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

INSCRIPTION AUX CEMÉA
www.cemea-formation.com

Session de **FORMATION GÉNÉRALE** - 8 jours

ÉTAPE 2

VIVRE UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE D'ANIMATION

18 mois max. pour...

Pour réaliser son stage pratique, il ne faut pas être sous le coup d'une mesure de suspension ou d'interdiction d'exercer auprès de mineurs (incapacité pénale ou mesure administrative prononcée par le préfet).
Pas d'inscription au FIJAIS.

Réaliser un **STAGE PRATIQUE**

14 jours min. en Accueil Collectif de Mineurs déclaré auprès des services de l'état.

À réaliser dans l'un des Accueils suivants :

- Séjour de vacances
- Accueil de loisirs
- Accueil de scoutisme

Pour vous aider à trouver votre stage pratique, nous vous mettons en relation avec des organisateurs sur www.cemea-sap.fr

ÉTAPE 3

ANALYSER SA PRATIQUE ET COMPLÉTER SA FORMATION

ENCADRER ET PRENDRE DES RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

30 mois max. pour effectuer les 3 étapes de la formation BAFA dans l'ordre

INSCRIPTION AUX CEMÉA
www.cemea-formation.com

Session
d'APPROFONDISSEMENT

6 jours

Session de
QUALIFICATION *

8 jours

* Dans l'un des 4 domaines suivants: surveillance de baignade, kayak, voile, motocyclisme.

JURY départemental BAFA

Réception du BAFA

FICHE D'INSCRIPTION - STAGE BAFa

ANIMATION
VOLONTAIRE

BAFA

Fiche à renvoyer aux CEMÉA Rhône-Alpes

Madame Monsieur

Nom de naissance : Nom d'usage :

Prénom : Date de naissance : / /

Adresse postale :

Ville : Code postal :

Téléphone : Email (obligatoire) :

Photo
d'identité
récente

N° d'inscription obligatoire obtenu sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd :

J'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux stagiaires pour permettre d'organiser du co-voiturage.

Formation générale Approfondissement ou qualification

Thème :

Dates du stage : du / / au / / Lieu du stage :

Suivant les possibilités proposées : Pension complète Demi-pension Externat

Ce stage est-il pris en charge ? Oui Non

Si oui, joindre une attestation de prise en charge précisant le montant

STAGIAIRE MAJEURE

Autorisation pour la prise de vue et la diffusion d'images photographiques et audiovisuelles.

Les CEMÉA seront amenés à prendre des images et des enregistrements dans le cadre de ce stage.

J'autorise Je n'autorise pas
les CEMÉA à diffuser les images et voix captées me représentant (voir conditions ci-dessous).

CONDITIONS D'AUTORISATION POUR LA PRISE DE VUE ET LA DIFFUSION D'IMAGES PHOTOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES

- Captation : Image et voix
- Exploitation : Dans le cadre d'une association à but non lucratif d'intérêt public
- Reproduction : Tous supports et formats numériques connus et inconnus à ce jour
- Diffusion : Toute situation liée à l'activité de l'association, en ligne et hors ligne
- Durée d'utilisation des données : Illimitée
- Territoire géographique : Tout territoire lié à l'activité des CEMÉA

STAGIAIRE MINEURE

Autorisation du représentant légal

Je soussigné.e :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Email :

Autorise le/la mineur.e à participer au stage organisé par les CEMÉA. En cas d'urgence, j'autorise qu'il/elle subisse une intervention chirurgicale.

J'autorise Je n'autorise pas
les CEMÉA à diffuser les images et voix captées représentant le/la mineur.e (voir conditions ci-contre).

À : Le : / /

Signature précédée de « lu et approuvé » :

En m'inscrivant, j'accepte que mes coordonnées soient utilisées par les CEMÉA pour m'envoyer des informations relatives à leur activité.

J'accepte et déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente sur <https://cemea-formation.com/docs/CGV.pdf> et je joins le règlement du stage, l'acompte ou une attestation de prise en charge.

Signature précédée de « lu et approuvé » :

À : Le : / /

PIÈCES À FOURNIR POUR VOTRE INSCRIPTION

Indispensable pour réserver votre place en stage :

- Fiche d'inscription ci-contre renseignée et contenant votre numéro d'inscription obtenu sur : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
- Règlement complet du stage OU un acompte de 30 % du prix du stage par chèque (à l'ordre des CEMÉA), chèques vacances, espèces OU une attestation de prise en charge

Si vous vous inscrivez en stage d'approfondissement ou en qualification :

- Certificat de stage pratique à télécharger sur votre espace personnel : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
- Inscription en qualification : document attestant des prérequis en lien avec la qualification choisie (voir sur cemea-formation.com ou prendre contact avec les CEMÉA)

FORMATIONS GÉNÉRALES BAFA

Demi-
Pension Externat Internat

FÉVRIER 2023 - Vacances d'hiver

· 4 > 11 février	Lyon (MJC Laennec) - Rhône		379 €	
	Pont de Claix - Isère		379 €	
	Albertville - Savoie		375 €	
· 11 > 18 février	Anneyron - Drôme			574 €
	Beaufort - Isère (+PSCI le 19 février)	422 €		
	Lyon Corbas /Sérézín-du-Rhône - Rhône		379 €	
	Saint-Etienne de Crossey (AEJ) - Isère		379 €	

AVRIL 2023 - Vacances de printemps

· 8 > 15 avril	Pont de Claix - Isère		379 €	
	C.C. Grésivaudan - Isère		379 €	
	Saint-Etienne (Amicale Laïque de Beaubrun) - Loire		379 €	
· 15 > 22 avril	Anneyron - Drôme			574 €
	Lyon / Sérézín-du-Rhône - Rhône		379 €	
	Belley - Ain		379 €	

JUIN / JUILLET / AOÛT 2023 - Vacances d'été

· 24 juin > 1 ^{er} juillet	Eybens - Isère		379 €	
	Saint Egrève - Isère		379 €	
· 2 > 9 juillet	Anneyron - Drôme			574 €
	Grenoble - Isère		379 €	
· 8 > 15 juillet	Rives (MJC) - Isère		379 €	
· 10 > 17 juillet	Pont de Claix - Isère		379 €	
	Anneyron - Drôme			574 €
· 21 > 28 août	Anneyron - Drôme			574 €
· 23 > 30 août	Pont de Claix - Isère		379 €	

OCTOBRE 2023 - Vacances d'automne

· 22 > 29 octobre	Lyon - Rhône		379 €	
	Pont de Claix - Isère		379 €	
· 28 octobre > 4 novembre	Saint Clair du Rhône - Rhône (+ PSCI le 5 novembre)	422 €		
	Anneyron - Drôme			574 €

DÉCEMBRE 2023 - Vacances d'hiver

· 18 > 22 et 26 > 28 décembre	Grenoble - Isère		379 €	
-------------------------------	-------------------------	--	-------	--

Le stage de formation générale est la première étape de la formation BAFA. Il contient :

- Des pratiques d'activités (activités manuelles, d'expression, de découverte du milieu, jeux, chants...) et une réflexion sur leur mise en place.
- Des temps de réflexion et d'échanges sur la connaissance des publics accueillis, le rôle et les fonctions de l'animateur, la réglementation, les responsabilités, la sécurité, la vie collective et quotidienne en Accueils Collectifs de Mineurs.
- Des temps d'accompagnement du stagiaire pour faire le point sur son parcours dans la formation

			Demi- Pension	Externat	Internat
FÉVRIER 2023 - Vacances d'hiver					
· 13 > 18 février	Pont de Claix - Isère	Activités manuelles et plastiques		297 €	
		Multi-activités		297 €	
AVRIL 2023 - Vacances de printemps					
· 17 > 22 avril	Pont de Claix - Isère	L'accueil de public en situation de handicap		297 €	
		Multi-activités		297 €	
	Anneyron - Drôme	Jeux de plein air, jeux d'intérieur		297 €	456 €
		Multi-activités			456 €
JUIN / JUILLET / AOÛT 2023 - Vacances d'été					
· 19 > 24 juin	Echirolles - Isère	L'accueil de public en situation de handicap		297 €	
		Multi-activités		297 €	
	Massif des Bauges - Savoie	Animer à la montagne			456 €
		Encadrer des minicamps			456 €
· 26 juin > 1 ^{er} juillet	Echirolles - Isère	L'accueil de public en situation de handicap		297 €	
		Multi-activités		297 €	
· 21 > 26 août	Pont de Claix - Isère	L'accueil de public en situation de handicap		297 €	
		Multi-activités		297 €	
OCTOBRE / NOVEMBRE 2023 - Vacances d'automne					
· 30 octobre > 4 novembre	Pont de Claix - Isère	L'accueil de public en situation de handicap			456 €
		Multi-activités			456 €
DÉCEMBRE 2023 - Vacances d'hiver					
· 18 > 23 décembre	Pont de Claix - Isère	L'accueil de public en situation de handicap		297 €	
		Multi-activités		297 €	
	Massif des Bauges - Savoie	Animer à la montagne l'hiver			456 €

Un dernier stage d'approfondissement ou de qualification d'une durée de 6 à 8 jours permet de terminer le parcours de formation BAFA.

Ce dernier stage permet au stagiaire :

- D'analyser son stage pratique.
- D'approfondir ses compétences en lien avec les fonctions d'animateur.rice (encadrer la vie quotidienne, avoir des connaissances dans le développement de l'enfant, réfléchir aux moyens pour garantir la sécurité physique et morale de l'enfant...).
- De profiter de la richesse d'une vie de groupe pour réfléchir à la place de chacun.e au sein d'une collectivité, aux règles de vie qui permettent de vivre ensemble.
- De continuer à construire une conception du rôle éducatif de l'animateur.rice.



En partenariat avec

EPSSA26
Etablissement Public de Service de Savoie

FNMS
Fédération Nationale des Moniteurs Sauveteurs

QUALIFICATIONS BAFA – SURVEILLANT.E DE BAINNADE

Les animateur.s.rices possédant cette qualification peuvent encadrer et prendre seul.e.s la responsabilité de l'activité baignade. Elle aborde des connaissances pour une pratique de l'activité en toute sécurité.

Prérequis : PSC1, attestation 100 mètres nage libre, départ plongé, délivrée par un maître-nageur sauveteur.

Externat Internat

		Externat	Internat
· 24 juin	Anneyron - Drôme	Renouvellement Qualification SB	60 €
· 25 juin > 2 juillet		Qualification Surveillant.e des baignades en ACM	644 €
· 24 juin		PSC 1	60 €

AIDES À LA FORMATION BAFA – BAFD

Afin de vous soutenir dans votre parcours de formation BAFA-BAFD, certains organismes peuvent vous attribuer des aides financières, sous certaines conditions :

- **LA CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)**

Aide de 91,47 € après l'approfondissement BAFA pour tous les stagiaires.

Conditions : La demande doit être faite 3 mois maximum après inscription à une session BAFA approfondissement ou qualification

- **BAFA approfondissement** : une aide supplémentaire de 15,24€ est possible si l'approfondissement porte sur l'accueil de la petite enfance

Se renseigner auprès de sa CAF départementale

- **CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Pass'Région avec missions d'engagement volontaire

- **BAFA** : 200 €

Conditions : être lycéen ou apprenti, et avoir effectué une mission de 35 heures de bénévolat dans certaines associations (Restaurants du Cœur, Habitat et Humanisme, ADMR, APF, le Secours Populaire, le Secours Catholique, la ligue Handisport et la ligue Sport adapté, la Croix Rouge, Emmaüs, l'URAPEI, LADAPT, GESRA, les Petits Frères des Pauvres, la Banque Alimentaire, Handicap International, la Ligue contre le cancer, AFM Téléthon).

<https://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr/223-permis-de-conduire-b-et-bafa-bafd-bnssa.htm>

- **AUTRES AIDES POSSIBLES**

Se renseigner auprès des Missions locales, de Pôle Emploi, ou de l'entreprise de ses parents (Comités d'entreprise, aide à l'action sociale des personnels).

- Retrouvez toutes les aides sur : <https://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gov.fr/spip.php?article1574>



CONTACT >

RENSEIGNEZ-VOUS! secretariat@cemearhonealpes.org - 04 76 26 85 40



BAFD

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR

Le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur.rice en accueils collectifs de mineurs est destiné à permettre d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des mineurs en accueils collectifs dans le cadre d'un engagement social et citoyen et d'une mission éducative.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation au BAFD a pour objectif de préparer le.la directeur.rice à exercer les fonctions suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps ;
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation ;
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil ;
- Développer les partenariats et la communication.

La formation doit permettre d'accompagner le directeur vers le développement d'aptitudes lui permettant de transmettre et faire partager les valeurs de la République dont la laïcité.

FORMATIONS GÉNÉRALES & PERFECTIONNEMENTS BAFD

Externat

FÉVRIER / MARS 2023 - Vacances d'hiver

· 9 > 17 février	Saint-Étienne - Loire	Formation générale	538 €
· 13 > 18 février	Grenoble - Isère	Perfectionnement	361 €

AVRIL 2023 - Vacances de printemps

· 13 > 21 avril	Grenoble - Isère	Formation générale	538 €
· 17 > 22 avril	Saint-Étienne - Loire	Perfectionnement	361 €

JUIN 2023 - Vacances d'été

· 15 > 23 juin	Saint Martin d'Hères - Isère	Formation générale	538 €
· 15 > 20 juin	Eybens - Isère	Perfectionnement	361 €

OCTOBRE / NOVEMBRE 2023 - Vacances d'automne

· 26 oct > 3 nov.	Grenoble - Isère	Formation générale	538 €
-------------------	-------------------------	--------------------	-------

DÉCEMBRE 2023 - Vacances d'hiver

· 4 > 9 décembre	Pont de Claix - Isère	Perfectionnement	361 €
------------------	------------------------------	------------------	-------

LE BAFD

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour pouvoir entamer une formation BAFD, il faut :

- avoir 18 ans minimum le 1er jour du stage.
 - être titulaire du BAFA ou d'un titre ou certificat de qualification* permettant d'exercer des fonctions d'animation en ACM et justifier d'au moins 28 jours d'expérience d'animation (dans les 2 dernières années).
 - s'inscrire administrativement sur le site : jeunes.gouv.fr/bafa-bafd avant toute inscription.
- Un numéro d'inscription vous sera délivré que vous reporterez sur votre fiche d'inscription.

CURSUS DE LA FORMATION

ÉTAPE 1

SE PRÉPARER À ENCADRER UNE ÉQUIPE EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

À partir du 1er jour de Formation Générale, vous avez...

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE - www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

INSCRIPTION AUX CEMÉA - www.cemea-formation.com

Session de FORMATION GÉNÉRALE - 9 jours

ÉTAPE 2

VIVRE UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DE DIRECTION

18 mois max. pour...

Pour réaliser son stage pratique, il ne faut pas être sous le coup d'une mesure de suspension ou d'interdiction d'exercer auprès de mineurs (incapacité pénale ou mesure administrative prononcée par le préfet). Pas d'inscription au FIJAIS.

Réaliser un STAGE PRATIQUE

dans des fonctions de direction ou direction adjointe, en situation d'encadrement d'une équipe composée de 2 animateurs minimum, 14 jours min. en Accueil Collectif de Mineurs déclaré auprès des services de l'état. À réaliser dans l'un des Accueils suivants :

Séjour de vacances / Accueil de loisirs / Accueil de scoutisme
Pour vous aider à trouver votre stage pratique, nous vous mettons en relation avec des organisateurs sur www.cemea-sap.fr

ÉTAPE 3

ANALYSER SA PRATIQUE ET COMPLÉTER SA FORMATION

INSCRIPTION AUX CEMÉA - www.cemea-formation.com

Session de PERFECTIONNEMENT - 6 jours

ÉTAPE 4

VIVRE UNE DEUXIÈME EXPÉRIENCE DE DIRECTION

Réaliser un 2ème STAGE PRATIQUE

dans les mêmes conditions que le 1er stage pratique mais dans la fonction de directeur ou directrice de l'Accueil Collectif de Mineurs

Aide à la rédaction du BILAN DE FORMATION

Les CEMÉA proposent des rendez-vous d'accompagnement à l'écriture du bilan. Pour avoir des informations sur la forme de cet accompagnement, contactez les CEMÉA de votre région.

Rédiger le bilan de formation et le déposer dans un délai d'un an au plus tard à compter du dernier jour du 2ème stage pratique

* Un renouvellement d'autorisation d'exercer tous les 5 ans est à obtenir auprès de la DRJSCS en justifiant soit :
· d'avoir exercé les fonctions de directeur.rice ou d'adjoint.e pendant 28 j. min.,
· d'avoir exercé les fonctions de formateur.rice pendant 6 j. min.
Pour les personnes ne remplissant pas l'une de ces 2 conditions, l'autorisation peut-être renouvelée après validation d'une nouvelle session de perfectionnement.

Les formations BAFD s'inscrivent dans le cadre réglementaire de l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux BAFA et BAFD en ACM.

* Liste des qualifications figurant à l'article 2 de l'arrêté du 9 février 2007

Réception du BAFD

Jury BAFD

autorisation d'exercer pour 5 ans (renouvellement sous conditions)

FICHE D'INSCRIPTION - STAGE BAFD

ANIMATION
VOLONTAIRE

BAFD

Fiche à renvoyer aux CEMÉA Rhône-Alpes

Madame Monsieur

Nom de naissance : Nom d'usage :

Prénom : Date de naissance : / /

Adresse postale :

Ville : Code postal :

Téléphone : Mail (obligatoire) :

Photo
d'identité
récente

N° d'inscription BAFD obligatoire obtenu sur www.jeunes.gov.fr/bafa-bafd :

J'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux stagiaires pour permettre d'organiser du co-voiturage.

Formation générale Perfectionnement

Dates du stage : du / / au / / Lieu du stage :

Suivant les possibilités proposées : Pension complète Demi-pension Externat

Ce stage est-il pris en charge ? Oui Non

Si oui, joindre une attestation de prise en charge précisant le montant

STAGIAIRE MAJEURE

Autorisation pour la prise de vue et la diffusion d'images photographiques et audiovisuelles. Les CEMÉA seront amenés à prendre des images et des enregistrements dans le cadre de ce stage.

J'autorise Je n'autorise pas.....
les CEMÉA à diffuser les images et voix captées me représentant (voir conditions ci-dessous).

CONDITIONS D'AUTORISATION POUR LA PRISE DE VUE ET LA DIFFUSION D'IMAGES PHOTOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES

- Captation : Image et voix
- Exploitation : Dans le cadre d'une association à but non lucratif d'intérêt public
- Reproduction : Tous supports et formats numériques connus et inconnus à ce jour
- Diffusion : Toute situation liée à l'activité de l'association, en ligne et hors ligne
- Durée d'utilisation des données : Illimitée
- Territoire géographique : Tout territoire lié à l'activité des CEMÉA

En m'inscrivant, j'accepte que mes coordonnées soient utilisées par les CEMÉA pour m'envoyer des informations relatives à leur activité.

J'accepte et déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente sur <https://cemea-formation.com/docs/CGV.pdf> et je joins le règlement du stage, l'acompte ou une attestation de prise en charge.

Signature précédée de « lu et approuvé » :

À : Le : / /

PIÈCES À FOURNIR POUR VOTRE INSCRIPTION

Indispensable pour réserver votre place en stage :

- Fiche d'inscription ci-contre renseignée et contenant votre numéro d'inscription obtenu sur : www.jeunes-gov.fr/bafa-bafd
- Règlement complet du stage OU un acompte de 30 % du prix du stage par chèque (à l'ordre des CEMÉA), chèques vacances, espèces OU une attestation de prise en charge

Si vous vous inscrivez en stage de perfectionnement :

- Certificat de stage pratique à télécharger sur votre espace personnel : www.jeunes.gov.fr/bafa-bafd

DEVENEZ PARTENAIRE DES CEMÉA

Vous êtes un accueil collectif de mineurs, un centre social, une MJC, un établissement scolaire, une collectivité territoriale, un point information jeunesse ou toute autre structure d'éducation populaire et/ou socioculturelle ? Les CEMÉA vous proposent de devenir leur partenaire pour agir ensemble sur les territoires et favoriser l'engagement des jeunes dans le cadre d'une mission éducative et d'un engagement social et citoyen.



LE PARTENARIAT « RELAIS »

Vous êtes une structure sur un territoire...

Bénéficiez d'un tarif préférentiel pour l'ensemble de nos formations BAFA-BAFD, avec la possibilité de structurer directement le stage sur le territoire.



LE PARTENARIAT « AGIR ENSEMBLE »

Vous êtes UNE OU PLUSIEURS structures sur un territoire

Pour co-construire un stage de formation BAFA-BAFD sur votre territoire en favorisant la mutualisation et la coopération de plusieurs structures pour la mise en oeuvre d'une formation BAFA-BAFD adaptée aux besoins du territoire et des structures.

Dans les deux partenariats proposés, vous bénéficiez de tarifs préférentiels et d'un accompagnement global permettant :

- de mettre en place un temps d'information et de présentation de la formation aux publics du stage,
- de proposer un temps de bilan à l'issue des stages pratiques et de préparer le stage d'approfondissement qui correspond le mieux aux besoins des stagiaires et des structures.



CONTACT >

@ExperienceBafa - Jean-Yves Chapand reste à votre disposition pour la mise en oeuvre des partenariats - jy.chapand@cemearhonealpes.org

LE SAP

UN ESPACE DÉDIÉ À LA MISE EN RELATION ENTRE EMPLOYEURS ET EMPLOYÉ.E.S.

Le Service d'Aide au Placement met en relation les offres et les demandes entre organisateurs, directeurs.rices et animateurs.rices d'Accueils Collectifs de Mineurs. Depuis toujours, les CEMÉA considèrent qu'il est de leur responsabilité de former et d'accompagner les animateurs.rices et directeurs.rices stagiaires dans leur recherche de stage pratique.



CONTACT >

Pour plus d'informations auprès de Jean-Yves Chapand : jy.chapand@cemearhonealpes.org

L'ANIMATION PROFESSIONNELLE

• NOS FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Les CEMÉA Rhône-Alpes proposent tous les niveaux de formation des métiers de l'animation, du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

CPJEPS

« Le premier diplôme pour se professionnaliser dans l'animation »

BPJEPS

« Le diplôme de référence dans l'animation »

DEJEPS

« Le diplôme pour coordonner des projets et des équipes »

DESJEPS

« Le diplôme pour diriger des structures et des projets »

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE

« Le diplôme pour diriger un accueil collectif de mineurs »

FORMATIONS COURTES

« Ces formations sont construites sur demande »

• LA FILIÈRE ANIMATION PROFESSIONNELLE AUX CEMÉA RHÔNE-ALPES



Faire une formation professionnelle aux CEMÉA c'est :

- bénéficier d'un réseau national possédant 80 ans d'expérience et d'expertise dans la formation, ancré dans un mouvement d'Éducation Nouvelle
- profiter d'une formation individualisée et d'un accompagnement personnalisé
- réaliser une mobilité dans un pays de l'Union Européenne*
- rencontrer un réseau d'acteurs locaux implantés sur les territoires pour enrichir ses expériences.

*Les mobilités européennes sont réalisées dans le cadre du programme européen ERASMUS +



CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE

« Le premier diplôme pour
se professionnaliser dans
l'animation »

Le CPJEPS est un diplôme de niveau 3 pour se former à l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité encadrée. Aux CEMÉA, le CPJEPS c'est :

- 17 mois de formation en 4 ou 5 jours par semaine.
- une formation en 5 jours par semaine, principalement pendant les vacances scolaires, avec des journées focus.

EMPLOIS VISÉS

Animateur.rice enfance jeunesse, animateur.rice en accueil de loisirs, animateur.rice en accueil de loisirs périscolaire, animateur.rice en séjour de vacances, animateur.rice socio-culturel.le.

Les activités s'exercent au sein de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) et du secteur privé (associations, structures commerciales, etc.).

CONDITIONS D'ACCÈS - PRÉ-REQUIS

Conformément à la réglementation, les exigences préalables requises pour accéder à la formation sont :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relatives au secourisme suivantes : PSC1, PSE 1, PSE 2, AFGSU, SST
- être capable de prendre en charge un groupe pour un temps de vie quotidienne ou d'activité en sécurité. Elles sont vérifiées et attestées par l'organisme de formation dans les conditions mentionnées dans le dossier d'habilitation.

Il faut également : une structure d'alternance, un financement, avoir complété le dossier d'inscription, et réussi les tests de présélection.



OUVERTURE • Du 21 novembre 2023 au 7 mars 2025 à Clermont-Ferrand.



DURÉE • 17 mois dont 400h aux CEMEA et 300h minimum en structure. Pour les personnes déjà en poste, ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail.



TARIF • Nous consulter.



INSCRIPTION • Gratuite et obligatoire avant le 22 septembre 2023.



CONTACT >

Pour plus d'informations, un devis personnalisé ou un dossier d'inscription :
accueil@cemearhonealpes.org / 04 76 26 85 40

OBJECTIFS

La possession du diplôme atteste, dans le domaine de l'animation socio-éducative ou culturelle, des compétences suivantes, figurant dans le référentiel de certification :

- Participer au projet et à la vie de la structure
- Animer les temps de vie quotidienne de groupe
- Concevoir des activités en direction d'un groupe
- Animer des activités en direction d'un groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en alternance avec des sessions de 5 jours par mois et des journées focus.

Les contenus de formation sont répartis en 4 UC :

- UC1 : Participer au projet et à la vie de la structure
- UC2 : Animer les temps de vie quotidienne d'un groupe
- UC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe
- UC4 : Animer des activités.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

Le CPJEPS est délivré par la Direction Régional Académique à la Jeunesse Engagement Sports (DRAJES), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation.

Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 unités capitalisables (UC). Suite au jury final, si validation des 4UC, le diplôme est délivré par la DRAJES.



Formation
prise en charge à 100%
dans le cadre
d'un contrat
d'apprentissage



79 % de réussite sur les dernières promotions

LES + DU CPJEPS AVEC LES CEMÉA

- + Des pratiques d'activités parmi les domaines de l'expression, de l'activité physique, des activités scientifiques et techniques.
- + Un stage de deux semaines dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+.
- + 2 jours de formation Valeurs de la République et laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs.rices de terrain piloté par le CGET.
- + Des visites de structures pour rencontrer des acteur.rice.s de terrain et découvrir de nouvelles pratiques.
- + Un accompagnement individualisé aux épreuves certificatives.
- + Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.



BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Mention ANIMATEUR Option LOISIRS TOUS PUBLICS

« Le diplôme de référence
dans l'animation »

Le BPJEPS est un diplôme de niveau 4 pour se former à mettre en œuvre en autonomie pédagogique les compétences visées. Aux CEMÉA, le BPJEPS c'est :

- 20 mois de formation.
- 1 semaine de formation par mois en moyenne.

EMPLOIS VISÉS

Animateur.rice loisirs tous publics, directeur.rice d'accueil collectif de mineurs. Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations, etc.), ainsi que dans une moindre mesure sous statut de travailleur indépendant.

CONDITIONS D'ACCÈS - PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'une des formations relatives au secourisme suivantes : PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU, SST.

- Justifier d'une expérience d'animation professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe, d'une durée minimale de 200h OU être titulaire d'un des diplômes suivants : BAPAAT, CQP Animateur Périscolaire, BAFA, BAFA, BP SPVL, BAC/BREVET pro agricole (toutes options), BPJEPS (toutes spécialités).

Il faut également : une structure d'alternance, un financement, avoir complété le dossier d'inscription, et réussi les tests de présélection.

OBJECTIFS

Il atteste que son/sa titulaire met en œuvre en autonomie pédagogique les compétences suivantes :



OUVERTURE • Du 28 novembre 2023 au 3 juillet 2025 à Grenoble et Clermont-Ferrand.



DURÉE • 20 mois dont 600h aux CEMÉA et 600h minimum d'expérience pratique. Pour les personnes déjà en poste, ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail.



TARIF • Nous consulter.



INSCRIPTION • Gratuite et obligatoire avant le 29 septembre 2023.



CONTACT >

Pour plus d'informations, un devis personnalisé ou un dossier d'inscription :
secretariat@cemeahonealpes.org / 04 76 26 85 40

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et leurs contextes territoriaux de vie
- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs
- Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour animer des activités de découverte : activités scientifiques et techniques, culturelles, d'expression et activités physiques de loisirs
- Accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative.



Formation
prise en charge à 100%
dans le cadre
d'un contrat
d'apprentissage

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en alternance avec en moyenne une semaine par mois en centre de formation. Les contenus de formation sont répartis en 4 UC :

- UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs
- UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics ».

Direction d'un ACM

Les stagiaires inscrits sur cette formation devront, lors de périodes en structure d'alternance, exercer des fonctions de direction pendant au moins 18 jours, consécutifs ou non consécutifs, d'un Accueil Collectif de Mineurs.



76 % de réussite
aux
examens
sur les 3
dernières
promotions

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

Le BPJEPS est délivré par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse Engagement Sports (DRAJES), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation.

Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 unités capitalisables (UC). Suite au jury final, si validation des 4UC, le diplôme est délivré par la DRAJES.

LES + DU BPJEPS AVEC LES CEMÉA

- + Un stage de deux semaines dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+.
- + 28h de formation ouverte à distance avec un MOOC laïcité.
- + 2 jours de formation Valeurs de la République et laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs.rices de terrain piloté par le CGET.
- + L'élaboration et la conduite d'un projet d'animation pendant la formation.
- + Des visites de structures pour rencontrer des acteur.trice.s de terrain et élargir son champ d'action.
- + Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.



YAKAMÉDIA



DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS TERRITOIRES ET RÉSEAUX

« Le diplôme pour coordonner
des projets et des équipes »

Le DEJEPS est un diplôme de niveau 5 pour se former à la conception, la coordination et la mise en œuvre de projets d'action. Aux CEMÉA, le DEJEPS c'est :

- 20 mois de formation.
- 4 à 5 jours de formation par mois hors vacances scolaires.

EMPLOIS VISÉS

Animateur.rice-coordonnateur.rice, animateur.rice de réseau, coordonnateur.rice d'activités, coordonnateur.rice technique, responsable d'animation, agent de développement de la vie associative, responsable fédéral.e, éducateur.rice sportif.ve, animateur.rice socio-éducatif.ve, accompagnateur.rice, adjoint.e de direction, coordonnateur.rice de projets...

Les activités s'exercent notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire...

CONDITIONS D'ACCÈS - PRÉ-REQUIS

Conformément à la réglementation, les exigences préalables requises pour accéder à la formation sont :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau V (ex niveau 3) enregistré au RNCP.
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois.
- soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à un



OUVERTURE • Du 21 novembre 2023 au 13 juin 2025 à Grenoble.



DURÉE • 20 mois dont 700h aux CEMEA et 500h minimum en structure. Pour les personnes déjà en poste, ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail.



TARIF • Nous consulter.



INSCRIPTION • Gratuite et obligatoire avant le 29 septembre 2023.



CONTACT >

Pour plus d'informations, un devis personnalisé ou un dossier d'inscription :
accueil@cemearhonealpes.org / 04 76 26 85 40.

minimum de 1600 heures.

Les candidat.e.s doivent par ailleurs obligatoirement être titulaires d'une des formations relatives au secourisme suivantes : PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU, SST.

Il faut également : une structure d'alternance, un financement, avoir complété le dossier d'inscription, et réussi les tests de présélection.

OBJECTIFS

La possession du diplôme atteste, dans le domaine de l'animation socio-éducative ou culturelle, des compétences suivantes, figurant dans le référentiel de certification :

- piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire ;
- soutenir le travail de l'équipe ;
- organiser le travail partenarial ;
- mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire ;
- accompagner l'implication des bénévoles ;
- organiser la mobilisation des moyens ;
- conduire des interventions de formation au sein de son équipe.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en alternance avec des sessions de 5 jours par mois.

Les contenus de formation sont répartis en 4 UC :

- UC1 : Être capable de concevoir un projet d'action
- UC2 : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC3 : être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative
- UC4 : Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

Le DEJEPS est délivré par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, Engagement Sports (DRAJES), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation. Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 unités capitalisables (UC). Suite au jury final, si validation des 4UC, le diplôme est délivré par la DRAJES.

LES + DU DEJEPS AVEC LES CEMÉA

- + Un stage dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+.
- + 28h de formation ouverte à distance avec un MOOC laïcité.
- + 2 jours de formation Valeurs de la République et laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs.rices de terrain piloté par le CGET.
- + Des visites de structures et des rencontres de professionnel.le.s pour élargir son réseau professionnel.
- + Mise en place d'un projet d'action pendant la formation.
- + Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.



Formation
**prise en charge
à 100%**
dans le cadre
d'un contrat
d'apprentissage



88 % de
réussite
aux
examens
sur les 2
dernières
promotions

DIPLÔME D'ÉTAT SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE DIRECTION DE STRUCTURE ET DE PROJET

« Le diplôme pour diriger
des structures et des projets »

Le DESJEPS est un diplôme de niveau 6 pour se former à la direction de structures ou de projets d'animation socio-éducative ou culturelle. Aux CEMÉA, le DESJEPS c'est :

- 24 mois de formation.
- 4 à 5 jours de formation par mois.

EMPLOIS VISÉS

Directeur.rice, chef.fe de projet, directeur.rice d'équipement, délégué.e régional.e, délégué.e départemental.e, responsable de secteur, directeur.rice de service, directeur.rice de structure, directeur.rice d'association.

Les activités s'exercent notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire.

CONDITIONS D'ACCÈS - PRÉ-REQUIS

Conformément à la réglementation, les exigences préalables requises pour accéder à la formation sont :

- soit être titulaire du Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation (DEFA) ou de diplômes reconnus équivalents.
- soit être titulaire du Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) spécialité « animation socio-éducative ou culturelle ».
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau V (ex niveau 3) dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau VI (ex niveau 2) enregistré au RNCP.
- soit justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à 2400



OUVERTURE • Du 21 novembre 2023 au 16 octobre 2025 à Grenoble.



DURÉE • 24 mois dont 700h aux CEMEA et 500h minimum en structure. Pour les personnes déjà en poste, ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail.



TARIF • Nous consulter.



INSCRIPTION • Gratuite et obligatoire avant le 22 septembre 2023.



CONTACT >

Pour plus d'informations, un devis personnalisé ou un dossier d'inscription :
accueil@cemearhonealpes.org / 04 76 26 85 40

heures minimum.

Les candidats.tes doivent par ailleurs obligatoirement être titulaires d'une des formations relatives au secourisme suivantes : PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU, SST.

Il faut également : une structure d'alternance, un financement, avoir complété le dossier d'inscription, et réussi les tests de présélection.

OBJECTIFS

La possession du diplôme atteste, dans le domaine de l'animation socio-éducative ou culturelle, des compétences suivantes, figurant dans le référentiel de certification :

- préparer la prise de décision stratégique ;
- piloter le projet de développement d'une organisation ;
- diriger une organisation ;
- réaliser le bilan d'activité d'une organisation ;
- organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en alternance avec en moyenne une semaine par mois de formation en centre de formation.

Les contenus de formation sont répartis en 4 UC :

- UC1 : Être capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur
- UC2 : Être capable de gérer les ressources humaines et financières de l'organisation du secteur
- UC3 (unité capitalisable de spécialité) : Être capable de diriger un projet de développement
- UC4 (unité capitalisable de mention) : Être capable d'organiser la sécurité dans le champ d'activité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

Le DESJEPS est délivré par la Direction Régionale Académique à la jeunesse, l'engagement et aux sports (DRAJES), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation.

Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 unités capitalisables (UC). Suite au jury final, si validation des 4UC, le diplôme est délivré par la DRAJES.

LES + DU DESJEPS AVEC LES CEMÉA

- ✦ Un stage d'une semaine dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+.
- ✦ 28h de formation ouverte à distance avec un MOOC laïcité.
- ✦ 2 jours de formation Valeurs de la République et laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs.rices de terrain piloté par le CGET.
- ✦ Une individualisation de la formation et un accompagnement personnalisé.
- ✦ Des visites de structures et des rencontres avec des dirigeant.e.s pour développer son réseau professionnel.
- ✦ Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.



YAKAMEDIA



Formation
**prise en charge
à 100%**
dans le cadre
d'un contrat
d'apprentissage



78% de
réussite
sur la
dernière
promotion

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

« Le diplôme pour diriger un
accueil collectif de mineurs »

Le Certificat Complémentaire est une formation en alternance qui vise à compléter la formation des professionnel.le.s souhaitant diriger des Accueils Collectifs de Mineurs.

Elle concerne les titulaires de tous les autres BPJEPS dont la mention n'est pas Loisirs Tous Publics. Elle concerne également les titulaires des BEES sous certaines conditions, BEATEP autre que Activité Sociale et Vie Locale, DEJEPS et DESJEPS.

- 11 mois de formation (à titre indicatif de mai à septembre),
- 105 heures en organisme de formation et 18 jours d'expériences pratiques.

CONDITIONS D'ACCÈS - PRÉ-REQUIS

- être titulaire de l'une des formations relatives au secourisme suivantes en cours de validité : PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU 1 ou 2, SST.

- être admis.e en formation ou être titulaire d'une spécialité ou d'une mention du BPJEPS, du DEJEPS ou du DESJEPS.

- être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 années qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil. Pour que ce Certificat Complémentaire soit validé, il faut que le.la candidat.e suive et valide l'intégralité du parcours de formation.

Il faut également : une structure d'alternance, un financement, et avoir complété le dossier d'inscription.

OBJECTIFS

Diriger un accueil collectif de mineurs :

- Inscrire son action dans le contexte réglementaire, politique et social d'un accueil collectif de mineurs
- Conduire un projet pédagogique en accueil collectif de mineurs



OUVERTURE • Du 25 avril 2023 au 28 mars 2024.



DURÉE • 11 mois dont 105 heures aux CEMEA et 18 jours minimum d'expérience pratique.



TARIF • Nous consulter.



INSCRIPTION • Gratuite et obligatoire avant le 17 mars 2023.



CONTACT >

Pour plus d'informations, un devis personnalisé ou un dossier d'inscription :
accueil@cemearhonealpes.org / 04 76 26 85 40

- Gérer le personnel d'un accueil collectif de mineurs
- Assurer la gestion d'un accueil collectif de mineurs

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation comprend quatre phases :

- 1) La phase de positionnement.
- 2) La phase liée aux apports de connaissances concernant la fonction de direction d'un ACM.
- 3) L'expérience de direction en situation dans un Accueil Collectif de Mineurs

Mise en situation pédagogique en tant que directeur (selon le type d'ACM) de 18 jours au minimum dans un centre déclaré auprès du service administratif et réglementaire compétent.

- 4) L'analyse de l'expérience de direction et retour sur la formation

Cette étape se déroulera à Lisbonne, au Portugal dans le cadre du dispositif Erasmus +. Un retour sur les expériences pratiques, la formalisation du rapport de direction, des apports théoriques complémentaires et un bilan de la formation seront menés dans une logique d'individualisation des parcours de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

L'épreuve de certification du certificat complémentaire de direction comporte un entretien individuel à partir d'un rapport d'expérience. A l'issue de la formation, le cursus de formation et les propositions de résultats sont présentés par l'organisme de formation à un jury régional de la DRAJES. Le certificat, délivré par le Directeur Régional et Départemental est ensuite expédié au domicile du lauréat.

LES + DU CC AVEC LES CEMÉA

- + Une session de 6 jours dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+.
- + Une individualisation de la formation et un accompagnement personnalisé.



YAKAMEDIA



100% de
réussite
sur les 3
dernières
promotion

Les CEMÉA Rhône-Alpes mettent en place des journées de formation continue à destination des différent.e.s acteur.rice.s de l'éducation sur demande des structures. Modulables et adaptées à la demande, elles sont construites entre l'équipe d'intervenants et les responsables des structures. Elles s'intègrent dans les plans de développement des compétences.

A titre indicatif, nous proposons ces différentes entrées :

CONNAISSANCE DES PUBLICS

Petite enfance

Enfance

Adolescence

Personnes âgées

Personnes en situation de handicap

Familles

Migrants

ACTIVITÉS

Activités manuelles et plastiques

Jeux

Activités musicales

Activités physiques et sportives

Activités scientifiques

Pratiques numériques

FORMATION DES ÉQUIPES

Accompagnement des stagiaires BAFA-BAFD

Autorité

Accompagnement à la scolarité

Gestion et dynamique de groupes

ACCOMPAGNER VERS...

Médiation des conflits

Éducation populaire

Dynamique de groupe

Communication interculturelle

Éduquer à l'égalité de genre

Valeurs de la République et laïcité

Écriture de projets

L'organisation de structures



MÉTHODES MOBILISÉES

Chaque formation est construite à partir de méthodes d'éducation active, alternant apports théoriques, mises en situations et réflexions collectives. L'équipe de formateur.rices s'appuie notamment sur :

- Le vécu et les projets de participant.e.s
- Des analyses issues de la pratique, de l'observation et de la réflexion des participant.e.s
- Des analyses issues de l'apport de textes et/ou d'images et/ou d'outils audiovisuels
- Des études de situations et des échanges collectifs
- De l'appropriation et/ou l'élaboration de méthodes et/ou d'outils, de documents écrits
- Une alternance des temps de travail en grands groupes, en petits groupes et individuel

MOBILITÉ EUROPÉENNE



Dispositif du programme Erasmus + pour l'Enseignement et la Formation Professionnelle

Nos sessions intègrent un module de formation qui se déroule à l'étranger, dans un pays de l'Union Européenne. Ce stage de plusieurs jours permet aux professionnel.le.s en formation de se sensibiliser aux enjeux et pratiques de l'éducation interculturelle et de la citoyenneté européenne.

Cette immersion a pour objectifs d'acquérir des connaissances sur l'environnement et les métiers de l'animation et du travail social dans un pays de l'UE dans un contexte de diversité et de développer des compétences sociales et interculturelles d'adaptation pour travailler en équipe internationale. Un accompagnement pédagogique est proposé pour favoriser la découverte du milieu professionnel et de l'environnement socio-culturel du pays d'accueil.

Ces apports sont de réels atouts pour la formation : renforcement des compétences psycho-sociales, apport sur le potentiel professionnel, ancrage des pratiques professionnelles dans une dimension européenne et apport sur le projet européen. Inscrire une mobilité européenne dans les formations professionnelles est un réel parti-pris pédagogique des CEMEA Rhône-Alpes, pour qui les expériences de mobilité sont sources d'apprentissage et d'émancipation et ont ainsi toute leur place dans les formations et les parcours éducatifs.



CONTACT >

Pour plus d'informations, contactez la référente mobilité :
Domitille Hocq - d.hocq@cemearhonealpes.org

ACCESSIBILITÉ

L'ensemble de nos formations sont ouvertes à tous les publics et favorise l'inclusion des personnes porteuses de handicap. Nous proposons ainsi un accueil et un accompagnement adapté tout au long de la formation afin de répondre aux besoins et aux attentes de chacune.e. La formation de nos équipes, l'aménagement de nos outils ainsi que la structuration d'un dispositif d'accueil individualisé permettent de recevoir et d'accompagner chaque stagiaire dans nos formations.

Notre Espace ressources « Handicap » se tient à votre disposition pour tout renseignement.



CONTACT >

Merci de contacter notre référent « handicap » :
Jean-Yves Chapand - jy.chapand@cemearhonealpes.org

APPRENTISSAGE

Les CEMÉA Rhône-Alpes sont une UFA (Unité de Formation des Apprentis) membres du CFA Rhône-Alpes des métiers du sports et de l'animation. Ils peuvent à ce titre accueillir des stagiaires en contrat d'apprentissage dans les formations professionnelles.



FINANCEMENT

Compte Personnel de Formation (CPF), contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro-A, prise en charge par un OPCO, prise en charge par un employeur. Possibilité de financement Région et Pôle Emploi pour les demandeur.euse.s d'emploi.



CONTACT >

Marilyne Guillard

direction@cemea-rhonealpes.org / 04 76 26 85 46

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Toutes nos inscriptions aux formations sont gratuites. Les conditions générales de vente sont consultables sur notre site : <https://cemea-formation.com/docs/CGV.pdf>

Pour plus d'informations, obtenir le programme de la formation, un devis ou un dossier d'inscription, s'adresser au secrétariat : accueil@cemea-rhonealpes.org - 04.76.26.85.46

La spécialité ou la mention de votre diplôme n'est pas proposée en Auvergne-Rhône-Alpes ? Contactez les CEMÉA dans une autre région !



Infos et inscription > Cemea FORMATION

Les CEMÉA disposent d'une habilitation quinquennale en tant qu'organisme de formation délivrée par la DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes.

Certaines formations sont en cours d'habilitation.



Les CEMÉA Rhône-Alpes sont titulaires de la nouvelle certification nationale unique QUALIOPi dans le cadre de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

L'organisme I.Cert certifie que les actions suivantes : Formation Professionnelle (FP) et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) sont conformes aux exigences de la certification visées à l'article L.6316-1 du code du travail.



QUI SOMMES-NOUS ?

Les CEMEA, centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, sont un organisme de formation, fondé en 1937 sous une forme associative, et incarnent un mouvement pédagogique d'Éducation Nouvelle.

Ils participent à la formation des personnels éducatifs des œuvres sanitaires, éducatives, sociales et culturelles, en s'appuyant sur les Méthodes d'Éducation Active et ont une dimension locale, nationale et internationale.

UN RÉSEAU

Les CEMÉA forment plus de 25.000 animateurs.rices et directeurs.rices chaque année. Près de 3.000 formateurs.rices sont investi-es dans leur travail pour partager, donner, et faire découvrir l'animation. Les CEMÉA sont composés d'un siège national, de plus de 30 structures en métropole et en outre-mer et d'une fédération internationale.

UN MOUVEMENT RECONNU

Les CEMEA sont agréés et subventionnés par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Ils sont conventionnés avec les ministères de la Santé et des Solidarités, des Affaires étrangères, de la Culture et de la Communication.

Ils sont partenaires de la CNAF, de Conseils régionaux et généraux, de villes, d'organismes mutualisateurs, des CAF, de comités d'entreprises, de fédérations et d'associations locales, régionales, nationales ou internationales.



L'ENSEMBLE DES TEMPS, DE VACANCES, DE FORMATION, D'ANIMATION
CONSTITUENT DES MOYENS POUR FORMER DES CITOYENS CONSCIENTS
DES ENJEUX POLITIQUES, CULTURELS ET ÉCONOMIQUES, CAPABLES D'ŒUVRER
POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET PLUS ÉGALITAIRE.

L'ENGAGEMENT QUALITÉ DES CEMÉA

• L'ÉDUCATION NOUVELLE, DANS LA FORMATION, SE TRADUIT PAR LA PRISE EN COMPTE :

- de l'individu dans son parcours de formation,
- du milieu de vie comme source d'intérêt et de motivation
- des interactions entre les individus comme source d'apprentissage
- des représentations des apprenant.e.s sur les objets d'apprentissage.

C'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation.

• POUR LES CEMÉA, EXERCER LES MÉTIERS DE L'ANIMATION, C'EST :

- participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations,
- favoriser le développement des liens sociaux,
- agir pour l'autonomie des personnes et des groupes,
- soutenir la transformation des dynamiques de territoire,
- contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative,
- aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations,
- agir pour le développement des pratiques culturelles de tou.te.s,
- sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturel.



YAKAMEDIA

LA MÉDIATHÈQUE ÉDUC'ACTIVE DES CEMÉA

ACCÉDEZ À YAKAMEDIA

Une seule adresse

YAKAMEDIA.FR

Sur abonnement **15€**/an seulement

Des centaines d'idées et de tutos de grande qualité pédagogique.
Pour prolonger et mettre en pratique les acquis de la formation !
Certains contenus sont en libre accès.